

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 15 juillet 2024

Date de l'annonce publique : 05/07/2024

Date de la convocation des conseillers : 05/07/2024

Mode de participation

Présences	13	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Flammang, Sandra (conseillère) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	0	Excusés : Néant. Non excusés : Néant.
Référence	CC.2024-07-15 - 2.22	
Point de l'ordre du jour	2.22	
Objet	Acte notarié - Acquisition par la Commune - parcelle sise à Roeser, lieu-dit "Leschebann"	

Le conseil communal,

Vu l'acte du 29 mai 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'un pré sis à Roeser effectuée dans un but d'utilité publique, à savoir la réalisation de divers projets de renaturation dans la zone Natura 2000 et la création d'une réserve foncière :

- Acte n° 25593 authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec Monsieur Carlo HUBERT et Madame Pierrette COLLES :

Acquisition d'un pré sis à Roeser, inscrit au cadastre de la Commune de Roeser, section F de Roeser comme suit :

- Numéro 778, lieu-dit: "Leschebann", pré, contenant 15 ares 90 centiares ;

Considérant que l'acquisition a eu lieu pour et moyennant le prix de 9.600,00 euros ;

Considérant que pour assurer le financement de cette acquisition une augmentation du crédit de l'article 4/650/221100/99001 est proposée ultérieurement en présente séance ;

Vu l'article 4/650/221100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 25593 du 29 mai 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'un pré sis à Roeser.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 26 juillet 2024

La 1ère échevine,
Par délégation du bourgmestre du 24 juillet 2024

Le secrétaire communal ff,